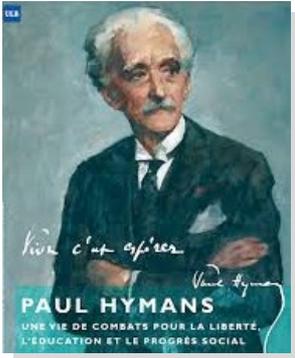


Inauguration de panneaux didactiques en hommage à Paul Hymans



Depuis quelques années des panneaux informatifs illustrés sont installés dans certaines de nos rues afin de permettre aux passants de découvrir la vie exemplaire de citoyens qui se sont illustrés par leur carrière, leurs qualités humaines ou leur engagement aux cours des conflits armés qu'a connu notre pays.

2015 marque le 150ème anniversaire de la naissance de Paul Hymans qui fut l'un de nos brillants hommes d'Etat. Plusieurs cérémonies ont eu lieu à cette occasion.



A Woluwe-Saint-Lambert une artère, siège de l'hôtel communal, porte son nom depuis 1939. Pour inviter les passants à découvrir la carrière de cet homme qui a marqué l'histoire de notre pays, et rappeler son combat pour la liberté, l'éducation et le



progrès social des panneaux didactiques ont été placés à hauteur du n° 121 de l'avenue Paul Hymans.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de membres de la famille de Paul Hymans et des représentants des autorités académiques de l'ULB, dont Monsieur Paul SMETS, professeur émérite à l'ULB, membre de l'Académie Royale de Belgique, qui vient d'écrire le livre « *Paul Hymans, un authentique homme d'Etat* », et de Monsieur Didier DEVRIES conservateur des archives du patrimoine et de la réserve précieuse de l'ULB, concepteur de l'exposition.

« Paul HYMANS, une vie de combats pour la liberté, l'éducation et le progrès social »

**CETTE EXPOSITION TRÈS DOCUMENTÉE EST VISIBLE
JUSQU'AU 8 JANVIER
DANS LE HALL DE L'HÔTEL COMMUNAL**



Discours du bourgmestre Olivier MAINGAIN
Inauguration des panneaux commémoratifs en hommage à Paul HYMANS
Mardi 15 décembre 2015

Chers membres de la famille de Paul HYMANS
Chers collègues du collège et du conseil,
Mesdames et Messieurs,

2015 marque le 150^e anniversaire de la naissance de Paul HYMANS, et à cette occasion plusieurs hommages ont été rendus à ce brillant homme d'Etat. Woluwe-Saint-Lambert ne pouvait pas manquer de s'y associer, puisque l'une des artères emblématiques de la commune porte son nom depuis 1939, saluant sa carrière et son combat pour la liberté, l'éducation et le progrès social.

Paul HYMANS naît à Ixelles, le 23 mars 1865 dans une famille cultivée.
Son père, Louis HYMANS, est une personnalité libérale d'origine hollandaise et de confession protestante. Poète, romancier, historien, journaliste, académicien et parlementaire, il initia tôt son fils au goût des lettres, à l'éthique et à la politique.

Le jeune homme n'a que 16 ans quand il entame des études de droit à L'Université Libre de Bruxelles. A la mort de son père, en 1884, il devient soutien de famille et, pour financer ses études, travaille comme bibliothécaire au Parlement.

Docteur en droit à 20 ans, il entre au barreau de Bruxelles. Deux ans plus tard, sa participation à la nouvelle édition du *Manuel parlementaire*, sous la direction de Jules MALOU, et la publication d'un cours d'histoire parlementaire et législative comparée, lui ouvriront, en tant que chargé de cours, les portes de l'Ecole des sciences politiques et sociales de l'ULB.

En parallèle, il travaille comme journaliste à « *La Meuse* » et à « *L'Indépendance belge* ». En 1898, il épouse Thérèse Goldschmidt. Le couple, bien que très uni, n'aura pas d'enfant.

En 1900, à 35 ans, il est élu député libéral de l'arrondissement de Bruxelles, mandat qu'il occupera jusqu'à son décès en 1941. Paul HYMANS concentre ses actions sur les réformes institutionnelles et le progrès social, s'engageant, sans réserve, dans plusieurs combats :

- ≡ sur le plan électoral, il milite pour la suppression du vote plural et pour la représentation proportionnelle, avant d'adhérer, dès 1911, au principe du suffrage universel pur et simple ;
- ≡ dans la question coloniale, il défend la reprise de l'Etat indépendant du Congo par la Belgique ;
- ≡ dans le domaine militaire, il appuie la volonté du roi LÉOPOLD II de créer un service personnel et non plus par tirage au sort ;
- ≡ dans la question scolaire, il défend vigoureusement l'organisation d'un enseignement public à tous les degrés, hors toute influence confessionnelle ;
- ≡ comme libéral de gauche, il prône l'amélioration morale et matérielle du sort des travailleurs.

Il montre en cette matière une inlassable ténacité : « *J'entends par démocratie l'étude objective et la solution pratique des questions qui touchent directement les plus pauvres : l'instruction, l'éducation professionnelle, le travail, le logement, l'hygiène, le crédit, les risques du chômage, de la maladie, de la vieillesse. J'entends par démocratie un régime d'égalité politique et de solidarité sociale* ».

La Première Guerre mondiale amène Paul HYMANS à jouer un rôle sur la scène internationale où il se révèle, d'entrée de jeu, un diplomate et un négociateur de premier plan.

En 1914, il est chargé, avec d'autres ministres, d'une mission aux USA afin d'informer le président des Etats-Unis, Woodrow WILSON de la violation de la neutralité belge par l'armée allemande.

A son retour, il est nommé ministre plénipotentiaire à Londres où il participe à la préparation de la déclaration dite « de Sainte-Adresse », par laquelle la France, la Grande-Bretagne et la Russie s'engagent à associer le gouvernement belge aux négociations de paix, et à rétablir la Belgique dans son indépendance politique et économique au terme du conflit.

Membre du gouvernement belge en exil à partir de 1916, il est d'abord chargé des Affaires économiques. Il sera par la suite ministre des Affaires étrangères jusqu'en 1920 et de 1924 à 1925, ministre de la Justice de 1926 à 1927, et à nouveau ministre des Affaires étrangères de 1927 à 1935.

En 1919, il représente la Belgique à la Conférence de la Paix. Il obtient la révision des traités de 1839 en ce qui concerne le statut de neutralité imposée au pays.

Mais la Belgique, en dépit de sa conduite héroïque tout au long de la guerre est, dès l'ouverture de la Conférence, reléguée par les Quatre Grands (Grande-Bretagne, France, Italie, États-Unis) dans la catégorie des "*États à intérêts limités*", amoindissant l'espoir d'obtenir des dommages de guerre.

La fermeté de Paul HYMANS, face à l'intransigent Georges CLÉMENCEAU, président du Conseil français, permettra finalement à la Belgique d'obtenir une part importante des dommages de guerre imposés à l'Allemagne, et la libération de toutes les dettes de guerre, afin de contribuer à la reconstruction du pays.

Il obtient la reconnaissance des droits historiques du pays sur les cantons de l'Est. La Belgique récupère les villes d'Eupen, Saint-Vith et Malmedy, rattachées à la Prusse en 1815.

Il négocie, pour la Belgique, un mandat sur le Ruanda-Urundi qui faisait partie de l'empire colonial africain de l'Allemagne. Ces territoires, qui deviendront plus tard le Rwanda et le Burundi, sont rattachés au Congo belge dont ils deviennent la 7^{ème} province.

Il associe la Belgique à la France dans l'occupation de la Ruhr, geste de solidarité franco-belge qui, en contrepartie, rendra possible l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

Autre fait marquant de sa carrière, Paul HYMANS contribue à la création de la Société des Nations dont il est élu le premier président en 1920. Une assemblée qui regroupe 41 Etats et, comme il le dit dans son discours inaugural, « *qui veille à préserver une organisation équitable, durable et pacifique des relations internationales* ».

Il aura, lors de ses mandats au sein de la Société des Nations, à faire face à de nombreuses crises, entre la Pologne et la Lituanie, le partage de la Haute Silésie ou encore la crise du Mandchoukouo.

En 1929, il représente la Belgique à la commission chargée d'étudier, déjà, un projet de fédération européenne.

Préoccupé de doter son pays d'une protection efficace, il prépare les accords de Locarno, censés garantir la paix entre les belligérants de la Première Guerre mondiale.

Le réarmement de la rive gauche du Rhin par Adolphe Hitler en mars 1936, et ses suites fatales – la Deuxième Guerre mondiale – ruineront, hélas, l'édifice de sécurité et de coopération internationale dont il avait été l'un des plus ardents artisans.

En 1939, à 74 ans, Paul HYMANS est toujours le leader des libéraux belges.

Deux ans plus tard, il décède à Nice, en exil, le 8 mars 1941, après avoir vu s'effondrer la Société des Nations, le respect des droits de l'homme et la liberté nationale.

Son cercueil sera rapatrié à Bruxelles en 1945.

Paul HYMANS, n'a eu de cesse, tout au long de sa vie, de se battre pour le progrès et la justice sociale.

A 25 ans à peine il défendait déjà l'idée d'une meilleure protection juridique de l'enfance.

Deux ans plus tard, évoquant les prisons, il disait « *La prison pure et dure coûte cher et est peu performante. Il ne suffit pas de punir le criminel, il faut prévenir le crime* ».

Très attaché aux valeurs du libre examen de l'Université Libre de Bruxelles, il y enseigne avant de devenir président du conseil d'administration en 1934.

Il fut, dans la sphère privée, un inlassable défenseur de la liberté de pensée, d'expression et de religion.

Ses combats pour plus d'égalité, de solidarité et de justice sociale restent d'une étonnante actualité.

Comme le disait Jacques van de SCHUEREN lors de l'inauguration du Centre Paul Hymans en 1957 : « *Son rôle historique reste un exemple de probité politique et de rayonnement intellectuel. Un exemple d'homme d'Etat courageux ayant au plus haut point le sens des intérêts de son pays et de ses responsabilités* ».

Notons enfin son humilité. En 1934, Paul HYMANS refuse la couronne comtale pour laquelle il était pressenti sur proposition du roi. En 1936, il refuse également le Grand Cordon de l'Ordre de la Couronne.